

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE
PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR

**LIVRET
DE
FORMATION**

au diplôme d'Etat de professeur de danse

(Application de l'arrêté du 20 juin 1990 pris en
application de l'article 1^{er} de la loi n°89-468
du 10 juillet 1989 relative à l'enseignement de la danse)

NOM : FAORO

Prénoms : Vanina

Délivré le : 17 novembre 1994

Valable jusqu'au : 17 novembre 1999

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE PROVENCE, ALPES, COTE-D'AZUR
23/ Boulevard du Roi René
13617 AIX EN PROVENCE CEDEX 01
Tél : 42 16 19 00

LIVRET DE FORMATION



DIRECTION REGIONALE
DES ANTIQUES CULTURELLES
DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
23, Boulevard du Roi René
13617 AIX EN PROVENCE CEDEX 01
Tel : 42 18 19 00

ADRESSE : ~~16 rue Chabrier~~ 8, rue Thiers
~~13100 AIX-EN-PROVENCE~~ 13200 Aix-en-Provence
1541 chemin du Bourgard
13100 Aix-en-Provence.

EPREUVES D'EVALUATION SUBIES PAR LE CANDIDAT ET N'AYANT PAS PERMIS LA DELIVRANCE DE L'UNITE DE VALEUR

[illegible]

UNITE DE VALEUR TECHNIQUE

OPTION CLASSIQUE

- EQUIVALENCE DE L'U.V. :

- attestation le :
- par :

- OBTENTION DE L'U.V. :

- délivrance le :
- par :

OPTION CONTEMPORAINE

- EQUIVALENCE DE L'U.V. :

- attestation le :
- par :

- OBTENTION DE L'U.V. :

- délivrance le :
- par : Validé le 2 avril 1995 au vu du procès verbal/Centre de Formation aux Métiers de la danse/Aix en Provence

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
23 Boulevard du Roi-Rainier
13617 Aix-en-Provence Cedex 01
Tel : 42 16 19 16

OPTION JAZZ

- EQUIVALENCE DE L'U.V. :

- attestation le :
- par :

- OBTENTION DE L'U.V. :

- délivrance le :
- par :

UNITE DE VALEUR DE FORMATION MUSICALE

- EQUIVALENCE DE L'U.V. :

- attestation le :
- par :

- OBTENTION DE L'U.V. :

- délivrance le :
- par : Validé le 26 mai 1995 au vu du procès verbal/Centre de Formation aux Métiers de la Danse/Aix en Provence

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
23 Boulevard du Roi-Rainier
13617 Aix-en-Provence Cedex 01
Tel : 42 16 19 16

UNITE DE VALEUR HISTOIRE DE LA DANSE

- EQUIVALENCE DE L'U.V. :

- attestation le :
- par :

- OBTENTION DE L'U.V. :

- délivrance le :
- par : Validé le 6 avril 1996 au vu du procès verbal/Yette RESAL Formation au D.E./Marseille

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE PROVENCE AIX EN PROVENCE
13617 AIX EN PROVENCE CEDEX 01
Tél. : 42 16 19 00

UNITE DE VALEUR D'ANATOMIE-PHYSIOLOGIE

- EQUIVALENCE DE L'U.V. :

- attestation le :
- par :

- OBTENTION DE L'U.V. :

- délivrance le : Validé le 14 mai 1995 au vu du procès verbal/Centre aux Métiers de la danse/Aix en Provence
- par :

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE PROVENCE AIX EN PROVENCE
13617 AIX EN PROVENCE CEDEX 01
Tél. : 42 16 19 00

UNITE DE VALEUR DE PEDAGOGIE

OPTION CLASSIQUE

- EQUIVALENCE DE L'U.V. :

- attestation le :
- par :

- OBTENTION DE L'U.V. :

- délivrance le :
- par :

OPTION CONTEMPORAINE

- EQUIVALENCE DE L'U.V. :

- attestation le :
- par :

- OBTENTION DE L'U.V. :

- délivrance le :
- par : Validé le 24 juin 1996 au vu du procès verbal/centre de Formation aux Métiers de la danse/Aix en Provence

OPTION JAZZ

- EQUIVALENCE DE L'U.V. :

- attestation le :
- par :

- OBTENTION DE L'U.V. :

- délivrance le :
- par :

DIRECTION REGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
DE PROVENCE AIX EN PROVENCE
13617 AIX EN PROVENCE CEDEX 01
Tél. : 42 16 19 00